

République Française

Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
EXTRAIT DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 24 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, Maire.

Etaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Virginie FREYNET TICHADOU, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Emilie VELLETAZ, Michaël CHARMEAUX, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROC & Françoise BOISSET (12).

Etaient excusés : Gaëtan DE GRACIA / pouvoir à Virginie FREYNET TICHADOU & Corentin LALLAU BAZIN / pouvoir à Michaël CHARMEAUX (2).

Etaient absents : David SANTIN-JANIN (1).

Date de convocation : 16 mars 2023.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS / Année 2023

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

↳ **Décide** d'accorder les subventions ci-dessous, aux associations, pour 2023,

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT
ADMR	300.00 €
ALZHEIMER 73	150.00 €
AMICALE DES PÊCHEURS	150.00 €
ANCIENS COMBATTANTS <i>SAINT JEAN</i>	300.00 €
A.P.E.	500.00 €
A.P.E. <i>SAINT REAL</i>	150.00 €
COMITE HANDISPORTS 73	150.00 €
FESTIFILM	800.00 €
LES CEPS	400.00 €
LES CORTIS	150.00 €
LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR	150.00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	300.00 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	200.00 €
RECRE' ACTION	850.00 €
S'LO VIONS	400.00 €
ST PIERRE GYM	150.00 €
ST PIERRE HAND	150.00 €
Subvention exceptionnelle « séjour »	400.00 €
TENNIS CLUB ST PIERRE	150.00 €
AUTRES / Subventions exceptionnelles	1 200.00 €
TOTAL	7 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, Alain COMBAZ

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ

Délibération n° 2023-02-13

